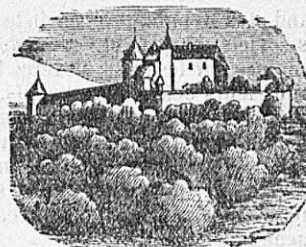




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE B.-R.: BULLE, arr. 9⁰⁴ 12²⁷ (d.j. f. 15⁵⁰) 15⁴⁸ 20¹⁷ BULLE, dép. 5⁴⁵ 10³⁰ 13⁰⁵ (13⁴⁰) 17⁵⁵

ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 6.-
 » . . . 6 mois » 3.-
Étranger . . . 1 an » 10.-
 » . . . 6 mois » 5.50
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

ANNONCES

Canton de Fribourg . . . 20 ct.
Suisse 25 »
Etranger 30 »
Annonces mortuaires
et rétractations . . . 30 »
Réclames 50 »
S'adresser à Publicitas,
S. A. suisse de publicité.
(Cercle catholique, 1er étage)

Grand Conseil.

Session ordinaire de mai.

Séance de vendredi 6 mai.

Après avoir adopté les troisièmes débats de la loi sur l'assurance du bétail, nos députés continuent l'étude des comptes d'Etat.

Direction militaire.

Voici les chiffres, par rubriques : personnel, 70.028 fr. ; arsenal, 274.266 francs 50 ; frais généraux, 66.228 fr. 99 ; forêts, 424.508 fr. 33. Dans ce dernier montant, il est prévu 13.063 francs pour assurance-accidents des ouvriers forestiers.

M. *Vonderweid* constate que cette assurance fédérale est une vaste exploitation. L'Etat en retire tout au plus 2000 fr. Vignes, 70.573 fr. 44 centimes ; pêche et chasse, 50.129 fr. 95.

Ces comptes sont adoptés sans remarques importantes.

Direction des travaux publics.

Administration générale, 14.836 fr. 78 ; ponts et chaussées, 1.069.516 fr. 28. Ce chiffre est sensiblement plus élevé que celui du budget à cause du chômage, qui a forcé les autorités à ouvrir des chantiers.

M. *Buchs* déclare que les primes d'assurance-accidents sont vraiment trop élevées.

M. *Bersier* demande à qui incombe le paiement des rigoles en béton qui sont établies sur certaines routes.

M. *A. Morard* estime que les frais qui incombent aux communes du fait des cylindrages des routes vont toujours en augmentant à cause de l'intensité de la circulation. Il prie le Conseil d'Etat d'étudier un nouveau mode de répartition de ces dépenses.

M. *Buchs*, directeur des Travaux publics, répond à M. *Bersier* que, selon l'avis des techniciens, les rigoles en béton armé sont préférables à celles en pierre. Du reste, il s'agit de dépenses qui ne dépassent pas 600 fr. L'honorable magistrat répond que les communes, selon la loi sur la matière, ont l'obligation de transporter le gravier pour le cylindrage des routes. Jadis les frais étaient moins élevés. Il faut ajouter aussi qu'autrefois le gravier se conduisait l'automne ; aujourd'hui ces charrois se font à n'importe quel moment. Il en faut aussi une plus grande quantité. Des communes se sont plaintes et en 1918 le Conseil d'Etat avait statué qu'elles entretiendraient 4 kilomètres de route sur leur territoire. Il est aussi difficile de conduire le gravier d'avance. En présence de ces difficultés, M. *Buchs* prévoit pour la session de novembre une modification à la loi sur les routes.

M. *Morard* remercie M. *Buchs* de l'empressement qu'il met à concilier les doléances des communes.

Bâtiments, 450.298 fr. 20 ; chemins de fer, 13.833 fr. 43.

Sous la rubrique « bâtiments », il a été fait une économie de 7000 fr. sur les prévisions budgétaires.

Au sujet des dépenses téléphoniques de l'Etat, qui s'élèvent à 20.640 fr. par année, la commission d'économie publique se demande s'il n'y a pas lieu de faire quelques réductions. On dépense environ pour 60 fr. de communications par jours. Le téléphone doit pas servir pour des usages privés, mais exclusivement pour les affaires de l'Etat.

M. *Buchs* montre les avantages du téléphone : économies de temps et de lettres. Il pense qu'on pourrait faire quelques économies.

Les comptes sont ensuite adoptés.

Direction de l'Instruction publique.

Le Grand Conseil approuve ces comptes après que M. *Joye*, rapporteur, et M. *Python*, commissaire du gouvernement, ont expliqué, par l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les traitements, les dépassements budgétaires assez considérables constatés à quelques postes de ce chapitre.

Direction de l'Intérieur.

Personnel et frais généraux, 113.965 fr. 80 ; préfectures, 103.358 fr. 25. Agriculture, 485.238 fr. 67.

M. *Joye*, au nom de la commission d'économie publique, dit que sous « subsides à l'agriculture », on a dépensé un certain montant en commissions. La subvention à la « Ligue pour la conservation de la terre fribourgeoise » donne lieu à discussion. Le subside fut voté en 1918 et jusqu'à ce jour on a déjà donné 20.000 fr., c'est donc 5000 fr. de trop.

M. *Savoy* explique que pour 1917 c'est le Conseil d'Etat qui a octroyé la subvention et qu'il ne voit pas d'inconvénient à rétablir l'équilibre.

L'amélioration du sol a absorbé 585.048 fr. (budget 168.000 fr.). On fait remarquer que l'on pourrait faire des économies sur les déplacements.

On se demande aussi si les dépenses effectuées pour les assainissements rapportent bien l'argent que l'on dépense. Ainsi M. *Joye* dit que pour 23 poses on a dépensé 70.000 fr., ce qui fait plus que la valeur du terrain.

M. *Savoy* explique que notre canton est celui qui opère les drainages à meilleur prix.

M. *Dupraz* s'étonne que l'on dépasse le budget de 168.000 à 585.000 fr. sans que le Grand Conseil soit consulté. Il est nécessaire que le Conseil d'Etat s'en réfère à l'autorité législative, sans cela cette dernière n'a plus sa raison d'être.

M. *Savoy* explique que si les budgets ont été dépassés, c'est parce que les travaux ne sont pas payés en entier la même année.

Au sujet de l'Exposition cantonale renvoyée *sine die*, M. *Savoy* déclare

que le comité de l'exposition remboursera à l'Etat les subsides versés par les différentes directions depuis deux ans. Ce compte sera présenté au Grand Conseil et l'on verra ce que l'on pourra faire avec ce montant.

M. *Glasson* déclare que ces subsides doivent rentrer dans la caisse de l'Etat, puisqu'ils n'ont pas été utilisés, et non pas être affectés à d'autres buts. Ce n'est que justice.

Police et santé publique.

Personnel, 37.300 fr. ; gendarmerie, 554.476 fr. 55 ; prisons, 23.566 fr. 45 ; institut de Drognefs, 6.000 fr. ; frais généraux, 56.453 fr. 29 ; santé publique, 61.322 fr. 90 ; total, 739.119 francs 19.

M. *Weck* directeur de la police, fait remarquer que le nombre des gendarmes sera diminué par la création d'un corps de sûreté.

Sur une demande de M. *Glasson*, qui pense que l'on doit affecter à chaque district un membre de la police de sûreté, M. *Weck* déclare qu'il sera fait droit prochainement au vœu de M. *Glasson*.

Les comptes sont adoptés.

La Votation du 22 mai.

On nous prie de publier :

Le peuple suisse sera appelé à voter, le 22 mai, sur l'arrêté fédéral, demandant l'insertion dans la constitution fédérale d'un art. 37 bis et d'un art. 37 ter concernant la circulation des automobiles, des cycles et la navigation aérienne.

Voici ces articles :

Art. 37 bis. — La Confédération peut édicter des prescriptions concernant les automobiles et les cycles.

Les cantons conservent le droit de limiter ou d'interdire la circulation des automobiles et des cycles. La Confédération peut cependant déclarer totalement ou partiellement ouvertes certaines routes nécessaires au grand transit. L'utilisation des routes pour le service de la Confédération demeure réservée.

Art. 37 ter. — La législation sur la navigation aérienne est du domaine de la Confédération.

On sait qu'actuellement la circulation des automobiles en Suisse, est régie, depuis 1904, par un Concordat auquel ont adhéré tous les cantons à l'exception d'Uri, Grisons et Thurgovie. Ce Concordat était devenu nécessaire pour harmoniser les différentes prescriptions cantonales sur la circulation des automobiles. Mais il présente de graves lacunes : les décisions sont lentes à prendre, il est muet sur la navigation aérienne et la circulation internationale.

Le moment est venu de mettre au point ces importantes questions avant que les inconvénients de la situation

présente ne s'accroissent encore.

Selon une communication du département fédéral des douanes, il est entré en Suisse 6742 automobiles de touristes en 1909. Ce chiffre doublera certainement aussitôt que le mouvement touristique aura repris. L'essentiel, pour nous, est de ne point entraver ce mouvement qui présente un intérêt considérable pour le commerce de notre pays, pour nos hôtels, etc.

Une Convention internationale relative à la circulation des automobiles a été signée, à Paris, en 1909, par l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne, la France, l'Italie, la Roumanie et la Serbie. Cette convention contient des dispositions très utiles, tout en réservant dans les plus larges mesures, les réglementations des pays contractants. La Suisse, vu le manque de compétence du Conseil fédéral en la matière, n'a pu adhérer à cette Convention, ce qui risque de l'exclure, de fait sinon de droit, de la circulation automobile internationale. Les conséquences de cette exclusion seraient désastreuses pour notre économie intérieure.

C'est pourquoi il importe, le 22 mai, de déposer un vote affirmatif dans l'urne.

Tout comme nous avons centralisé nos timbres, nos mesures et nos monnaies, nous devons permettre à la Confédération d'édicter des prescriptions uniformes sur la circulation des automobiles et la navigation aérienne.

Selon le grand principe de Louis Ruchonnet : Laissons à la Confédération ce qu'elle sait mieux faire que les Cantons et aux Cantons ce qu'ils savent mieux faire que la Confédération.

L'Allemagne se soumet.

La séance du Reichstag.

Annoncée mardi pour 19 heures, la séance du Reichstag s'ouvre seulement à 21 h. Les tribunes sont littéralement bondées. On remarque dans la loge diplomatique de nombreux représentants des pays de l'Entente, ainsi que d'Etats neutres. Le Dr Wirth prend place au banc du gouvernement en compagnie d'autres membres du cabinet. La séance est déclarée ouverte par M. Loebe, président, qui prononce l'allocution suivante :

Le Reichstag s'est assemblé pour prendre une décision d'une incalculable portée. En ouvrant la séance, j'exprime le vœu que nos débats puissent s'inspirer de toute la gravité que nous impose à tous cette heure historique. Parmi les objets de discussion inscrits à l'ordre du jour figurent la déclaration des Alliés, du 5 mai, fixant les réparations, ainsi que la convention entre le gouvernement alle-

S
BRÉMOND
n et regain
errie,
s. La mise
gare de
Es Grosses
e.
bière.
étail
e, les frè-
poseron
16 mai, à
S
ées.
a été attein
ées ne peu-
posants.
re
que
ILLE
Bulle, le soussi-
qualités, bon
EXTRA et
RIAZ.
pas encore
S
Richeiteu, su
qualité, on
Fr. 1 la paire.
ce rapide. De
yez vos boes à
T-GALL 5
ix
dep. 8.50
» 5.50
» 7.90
» 7.50
» 4.75
» 2.50
» 2.50
» 1.75
» 3.50
» 0.95
» 4.90
AS
wig
ssion
S, BULLE

mand et la République socialiste russe des soviets concernant l'extension des domaines sur lesquels s'exerce l'activité de leurs délégués respectifs.

Après la clôture de la discussion générale, le Reichstag passe au vote à l'appel nominal sur une motion présentée par le député Müller, socialiste, et M. Trimborn, du centre, ainsi conçue :

Le Reichstag donne son agrément à ce que le gouvernement du Reich fasse les déclarations demandées par les gouvernements alliés dans leur note du 5 mai 1921 (acceptation de l'ultimatum).

La proposition est adoptée par 221 voix contre 175 et une abstention.

Ont voté pour : les centristes, les socialistes, les socialistes-indépendants, la moitié environ des démocrates et trois populistes allemands.

La droite a accueilli ce vote par des cris de *pfui ! pfui !*

La déclaration allemande d'acceptation.

Berlin, 11 mai.

La note que voici a été envoyée télégraphiquement dans la nuit de mardi à mercredi à l'ambassadeur d'Allemagne à Londres pour être transmise à M. Lloyd George :

« A la suite des décisions du Reichstag, j'ai été chargé, en me référant aux décisions des puissances alliées du 5 mai 1921, de déclarer ce qui suit, comme on l'a exigé, au nom du nouveau gouvernement allemand.

Le gouvernement allemand est résolu à : 1. remplir ses engagements sans réserve ni condition, tels qu'ils ont été définis par la commission des réparations.

2. Accepter et appliquer les mesures de garantie prescrites par la commission des réparations au sujet de ces engagements, sans réserve et sans condition.

3. Appliquer sans réserve ni retard les mesures de désarmement sur terre, sur mer et dans l'aviation, ratifiées par la note des puissances alliées du 29 janvier 1921 ; celles qui sont en retard seront appliquées immédiatement et les autres aux dates prescrites.

4. Mettre en jugement, sans réserve ni retard, les coupables de guerre et appliquer les dispositions du traité mentionnées dans la première partie de la note des gouvernements alliés du 5 mai, qui seraient restées inappliquées. (Signé) : WIRTH.

NOUVELLES SUISSES

Les zones. — Le Conseil général de la Haute-Savoie a adopté un vœu dans lequel, en principe, il affirme les droits résultant pour les populations de la zone du contrat intervenu en 1860, mais, dans la pratique, se résigne au transfèrement des douanes à la frontière politique à condition qu'il soit tenu compte des revendications formulées par la commission consultative des zones et des amendements de la commission des douanes.

Il ne reste donc plus en faveur du point de vue suisse que le texte des traités.

Berne. — Victime d'un vélocipédiste. — A Blumenstein, un jeune homme qui traversait le village à bicyclette, à une vive allure et sans lumières, a renversé Mme Elisabeth Botacher, âgée de 62 ans. Elle a succombé le lendemain à ses blessures.

— **Ecrasé par un ascenseur.** — Mercredi après midi, à Interlaken, l'apprenti Lengacher, 18 ans, qui procédait à diverses réparations à l'hôtel Terminus, a été écrasé par l'ascenseur et est mort sur le coup.

Midwald. — **Accident du travail.** — A la verrerie de Hergiswil, un ouvrier est mort après avoir respiré des gaz délétères.

A L'ETRANGER

Grand incendie à Lyon.

Plus de 20 millions de dégâts. Un fort incendie s'est déclaré lundi matin aux magasins généraux de l'intendance, avenue Félix-Faure, en face de la gare de l'Est. Depuis quelque temps, le dock, composé de quatre pavillons, s'étendant sur cent mètres environ, avait été affecté à l'entrepôt des effets destinés aux troupes d'occupation de l'armée du Rhin. Une grande quantité de vêtements s'y trouvaient.

Lundi, un peu avant 10 heures, un employé aperçu soudain une colonne de fumée montant d'un tas de chaussettes. Il se précipita et arracha du tas un paquet ; mais aussitôt les flammes jaillirent, et, en un clin d'œil, le feu embrassa tout le vaste bâtiment.

Les pompiers arrivèrent avec quatre pompes à vapeur ; vers midi ils réussirent à circonscrire le feu, mais le bâtiment fut entièrement détruit.

Il faudra plusieurs jours pour que le foyer soit complètement éteint. Quoique les estimations ne puissent pas être faites d'une façon très précise, on estime que les dégâts s'élèvent à vingt millions au minimum.

CANTON DE FRIBOURG

Fête cantonale des musiques fribourgeoises.

Sous la présidence de M. le député Zurkinden, le comité d'organisation travaille activement aux préparatifs de la fête des musiques fribourgeoises, qui aura lieu à Guin le 19 juin. Environ 25 sections y prendront part, avec un effectif de 900 musiciens. Guin s'apprete à recevoir dignement les musiciens fribourgeois, ainsi que les musiciens vaudois et bernois qui, en cette circonstance, se joindront à eux.

Le programme de la fête est déjà établi dans les grandes lignes ; il prévoit un cortège qui sera suivi de l'exécution des morceaux d'ensemble sur la place de l'église.

Ajoutons que MM. Gustave Doret et Emile Lauber, compositeurs de musique, fonctionneront comme membres du jury chargé de présenter un rapport sur le morceau de choix que chaque société se présentant à la fête est tenue d'exécuter.

La fièvre aphteuse. — Le *Murtenbieter* annonce que la fièvre aphteuse a de nouveau éclaté à Bellechasse. 20 pièces de bétail seraient atteintes.

Accident mortel. — Lundi, dans la soirée, M. Pierre Vaucher, inspecteur du bétail à Villangeaux, arrivait près de chez lui avec un char attelé d'un cheval, lorsque le cheval prit peur et s'emporta. M. Vaucher voulut le retenir ; il fut culbuté et traîné à une certaine distance. On le releva et le transporta à la maison, où l'on crut d'abord que son état n'était pas très grave ; mais il succomba environ une heure plus tard. M. Vaucher était un bon père de famille ; il était âgé d'environ 47 ans.

GRUYÈRE

Vaccinations et revaccinations. — Elles auront lieu, à Bulle, le mardi 17 mai 1921, à la halle de gymnastique.

Sont soumis :

a) A la vaccination, à 2 heures l'après-midi, tous les enfants nés en 1920 et ceux nés antérieurement qui n'ont pas encore été vaccinés ;

b) A la revaccination à 4 h., tous les enfants âgés de 12 ans, soit ceux nés en 1909, ainsi que ceux âgés de 13 à 15 ans, qui n'auraient pas été revaccinés.

Une amende de 5 francs par enfant sera appliquée aux parents qui ne présentent pas leurs enfants.

(Communiqué)

Noces d'or. — Nous apprenons que M. et Mme Benoit Souvey, à Bulle, viennent de fêter leurs noces d'or, entourés de l'affection de leurs parents et amis. Nous profitons de cette occasion pour exprimer à M. et Mme Souvey, qui ont à leur actif une vie toute de labeur et de dévouement, nos compliments et nous leur souhaitons encore de longues et heureuses années.

Concert. — Si le temps le permet, le Corps de Musique de Bulle donnera concert, dimanche matin après l'office, au kiosque de la promenade.

Foire de mai. — La traditionnelle foire des petits paniers a eu une importance de bonne moyenne. Il ne pouvait en être autrement par ce temps idéalement beau, chose assez rare pour nos foires. Il y avait donc foule en ville, foule partout : sur les places, dans la rue, dans les cafés-restaurants, les magasins, les salles de danse aussi.

Et tout ce monde avait l'air de joyeuse humeur, égayé sans doute par ce chaud soleil de mai, qui se fait tant désirer depuis quelque temps. Nos campagnards n'ont pas eu, cette année, les soucis, les frais qu'occasionne la disette de fourrage pour le bétail ; il y a encore du foin dans les granges et l'herbe grandit à vue d'œil. Cette circonstance a une certaine influence sur les prix du bétail qui se maintient assez cher, bien que les foires au bétail ne soient pas encore rétablies.

Le marché aux légumes abondait en primeurs, en fruits de toute sorte. Et cela a fait les délices des ménagères de pouvoir s'approvisionner de choses nouvelles, boîtes d'asperges, pois, fraises, etc. Elles n'ont pas oublié les fleurs non plus, car la collection également était superbe, toute chatoyante de couleurs, pleine de parfums.

Nous avons déjà dit qu'il y avait foule dans les magasins et les établissements publics ; négociants et aubergistes auront donc fait de bonnes affaires. Tant mieux !

Petite chronique. — Bien que nous soyons encore parfois gratifiés d'une température assez fraîche, nous ne sommes pas moins en plein mois de mai. Les prés s'émaillent de fleurs jaunes, les vergers sont un ensemble d'immenses bouquets blancs ; la fraîche verdure des hêtres redonne aux forêts leur aspect enchanteur. C'est le printemps. C'est bientôt dans la nature le frémissement intense et la lumière aveuglante des jours d'été. Là-haut, dans la montagne, l'hiver opère sa retraite à grands pas vers les sommets. La nature et la vie, victorieuses du long sommeil hivernal, habillent l'alpe de sa robe d'émeraude.

Alors la montagne sera prête à recevoir ses hôtes. Réjouissez-vous, joyeux armaillis ; songez à rassembler vos troupeaux impatients. Vous pourrez bientôt retourner à l'alpe enchantée, le cœur plein d'espoir et de jeunesse, en répétant : *Galé furi !*

La Chorale et l'Espérance sont en pleine activité ces jours. C'est la dernière étape, pour la première, en vue du concours de Lausanne et pour la seconde, de la fête des Céciliennes qui aura lieu à Bulle, lundi prochain.

Nos chanteurs sont pleins de zèle. Que ces derniers jours soient féconds et arrivent à un heureux résultat.

Au sujet de la Fête de chant de Lausanne, on nous prie de porter à la connaissance du public que les amis et membres passifs de la Chorale, qui désireraient se joindre à elle pour cette fête, peuvent se renseigner dès ce jour, auprès du président de la société, M. Rouvenaz.

La représentation supplémentaire de la pièce historique de M. Bondaltaz, *Au Fil du Temps*, donnée hier après midi en faveur des écoles, a fait salle comble. Notre jeunesse scolaire suivait avec un intérêt captivant les diverses péripéties de ce drame ému et animé d'un grand amour du sol natal, qui ressuscite quelques épisodes de la vie de l'antique cité romantoise.

Cette pièce, d'une haute portée morale, mérite, certes, d'être vue par notre jeunesse.

Comme nous l'avons déjà dit, la *Krotzeranna* obtient beaucoup de succès à Broc. Des trains spéciaux seront organisés les dimanches 15 et 22 courant pour permettre la rentrée après la représentation du soir. Il faudrait pour cela que le nombre requis de voyageurs soit atteint.

Les personnes désireuses d'y assister peuvent s'inscrire chez M. Gross, coiffeur, en spécifiant la date de leur participation.

La vente et le tirage des billets de la loterie organisée par la Conférence de Saint-Vincent de Paul étant terminés, les lots peuvent être retirés tous les jours, sauf le jeudi, à la salle d'école de Mlle Pinaton, institutrice, jusqu'au 25 mai.

Madame Joseph RUFFIEUX, à Crésuz, ses enfants et petits-enfants et toutes les familles alliées, ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Joseph Ruffieux
dépositaire postal

leur cher et regretté époux, père, beau père, grand père et parent, enlevé à leur affection le 12 courant, à l'âge de 63 ans, muni des secours de la religion.

L'ensevelissement aura lieu, à Crésuz, le dimanche 15 courant, à 2 heures après midi.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Monsieur et Madame Jules PIOLET-JOYE et famille, à La Tour-de-Trême, remercient de tout cœur toutes les personnes qui ont pris part au grand deuil qui vient de les éprouver.

Monsieur et Madame Albert GILGIEN-PIEREN et leurs enfants, aux Biolleyres, Le Pâquier, expriment leur profonde reconnaissance pour tous les témoignages de sympathie qu'ils ont reçus à l'occasion de leur grand deuil.

L'alimentation ordinaire ne suffit-elle plus



à vous maintenir en santé et à donner à votre activité toute son ampleur ? Prenez quotidiennement dans du lait 2-3 cuillères à café d'Ovomaltine et vous récupérez vos forces.

En vente partout en boîtes de 250 et 500 gr.

D^rA. Wander **OVOMALTINE** S. A., Berne.

**Buffet de la Gare
Gruyères.**

Le soussigné a l'avantage de porter à la connaissance de son estimée clientèle et du public en général qu'il reprend, dès le 15 mai, la desservance de l'établissement ci-dessus.

Consommation de choix. - Restauration.
Se recommande, **C. GENOUD**

Maison CHARRIÈRE & Cie
Instruments de Musique
BULLE

Choix superbe de

PIANOS NEUFS

de premières marques, garantis cinq ans, à des prix extrêmement avantageux, depuis Fr. 1400, viennent d'arriver.

Facilité de paiement — Escompte au comptant.
Visiter nos magasins de préférence les jeudi et samedi.

Salon de Coiffure.

J'ai l'avantage d'aviser l'honorable public de BROC et environs qu'à partir du 15 mai 1921, je reprendrai à mon compte le Salon de Coiffure de M. J. STECKLI, Broc village.

Par un travail propre et soigné, j'espère mériter la confiance qu'on avait bien voulu témoigner à mon prédécesseur.

Se recommande, **Albert IMHOF, Coiffeur, BROC.**

Persil
pour lainage
Soudé et blanchi d'un coup

Le soussigné informe le public qu'il s'est établi aux **Ponts de Vaulruz** comme **maréchal-ferrant et mécanicien.**

Réparations en tous genres de machines agricoles; accessoires et pièces de rechange.
Se recommande, **Joseph Bertherin.**

Cabinet dentaire
Raymond Peyraud

Médecin-chirurgien-dentiste
Diplômé de l'École dentaire de Genève
Spécialiste pour appareils dentaires

Place du Tilleul à BULLE Téléphone 45.

Consultations de 9 h. à midi et de 2 h. à 5 heures.

Consultations gratuites pour enfants.

Mises de bétail

Pour cause de cessation de tenue de montagne, les frères **Seydoux, à Sâles** (Gruyère), exposeront en vente, par voie de mises publiques, le **lundi 16 mai, à 1 heure après midi**, devant leur domicile :

25 mères-vaches
prêtes ou fraîches vélées.

Tout ce bétail est pie-rouge et de montagne et a été atteint de la fièvre aphteuse en novembre 1919.

Paiement au comptant.

Les personnes habitant des localités contaminées ne peuvent pas assister aux mises.

Sâles, le 3 mai 1921.

Les exposants.

Gros - VINS - Détail

Grands arrivages de **VINS BLANCS** et **ROUGES** de table; pour les fenaisons à partir de **90 cent. le litre**, par fûts de 50 et 100 litres.

Bordeaux, Bourgogne, Barbera, Vins de marques du pays en bouteilles, Malaga doré pur raisin, qualité extra, véritable fortifiant, aux prix d'avant guerre.

ASTI - CHAMPAGNE

Se recommande,

Juan Moreno, Bulle
(à côté de l'Hôtel de l'Ecu).

A vendre
une jeune vache

reportante, pie-noire, ou à échanger contre des génisses pie-rouges.

S'adresser à **M. Menoud Calybite, à Sommentier.**

A vendre
une nichée de beaux porcs

de 10 semaines, au choix, chez **GAPANY Frères, Bulle.**

A vendre maison

d'habitation avec belle forge, non meublée au rez-de-chaussée, grange, remise et écurie, sise au milieu du grand village industriel de Vaulruz, et en bordure de la route cantonale Vevey-Bulle. — Affaire avantageuse pour preneur actif. Prix très abordable.

S'adresser à **M. Pierre TERCIER**, sous le Briet, à Vuadens.

Chauffeur-mécanicien

pour camion, très expérimenté, est demandé pour de suite.

Certificat de 1^{er} ordre exigé.
Faire offres sous P 1749 B à **Publicitas, Bulle.**

A VENDRE
de beaux porcs

de 14 semaines chez **François Sottas, à la Tréme, Bulle.**

Motosacoche

4 H. P. à vendre. Modèle 1920. Occasion unique.

Ecrire sous M. H. à **Publicitas, Bulle.**

A vendre
2 porcs

de 7 mois, et un gros char

de travail, essieux de 16 lignes.
S'adresser à **Publicitas S. A., Bulle, sous P. 1754 B.**

A vendre

faute d'emploi, un **bon cheval** de trait.
S'adresser à la **Parqueterie de La Tour.**

On cherche

pour de suite une **bonne à tout faire.**

S'adresser à **Publicitas S. A. Bulle, sous P. 1649 B.**

On cherche pour de suite un

apprenti tapissier chez **M. Brodard, Ameublements, Bulle.**

2 personnes
cherchent
appartement

3-4 chambres, cuisine, dépendances, situé aux abords de la ville.
Offres à **Publicitas Bulle, sous 1730 B.**

A vendre

nichées de beaux porcs chez **M. Oscar DUPASQUIER, Les Granges, La Tour.**

France.

Famille de 3 personnes habitant le Dauphiné cherche pour une durée de 6 mois une jeune fille de toute confiance, travailleuse et ayant déjà du service. Offres avec copies de certificats sous X 22915 L à **Publicitas S. A., Lausanne.**

PHOTOGRAPHIE D'ART
Simon GLASSON

BULLE ATELIER BULLE
Rue de la Stonge.

PORTRAITS — PAYSAGES
AGRANDISSEMENTS — REPRODUCTIONS
FOURNITURES & TRAVAUX D'AMATEURS

Atelier ouvert, excepté le dimanche et jours fériés, de 10 h. à 12 h., et de 14 h. à 16 h.

On se rend à domicile pour tous genres de travaux.

— TRAVAIL RAPIDE ET SOIGNÉ —

Pour les Confirmations

On trouvera un très beau choix de

Vaisselle, Verrerie, Coutellerie,
Cuillères et Fourchettes,

ainsi que services à déjeuner, dîner, thé, café noir, etc.

Vue Pierre MORAND, Vins et Liqueurs

vis-à-vis du Café Moderne, BULLE.

Comptoir d'Escompte de Genève

Capital et Réserves : Fr. 61.000.000.—

Agence de Bulle

Rue de Vevey N° 500. — Téléph. 169.

délivre actuellement des **Certificats de dépôts**, au porteur ou nominatifs, de 2 à 5 ans,

avec coupons semestriels, au taux de **6** ⁰/₁₀₀

sur **Carnet d'épargne** à **4** ³/₄ ⁰/₁₀₀

accepte des **Dépôts d'argent** en **Compte-Courant**, à vue, à **4** ¹/₄ ⁰/₁₀₀

aux conditions suivantes : en **Compte-Courant**, avec dénonciation réciproque de 3, 6, 12

mois, de **5** ¹/₄ à **5** ³/₄ ⁰/₁₀₀

Opérations de change aux meilleures conditions.

Emission de chèques sur toutes les places suisses et étrangères.

Avances par billet et en compte-courant.

Escompte d'effets de commerce.

Achat et Vente de titres.

Mises publiques.

Vendredi 27 mai, à 2 heures de l'après-midi, à l'Auberge de **Chavannes-les-Forts**, on vendra, par voie d'enchères publiques, les art. 65, 66 et 67 du registre foncier de **Chavannes-les-Forts** : immeuble comprenant habitation, scierie avec battense, grange, écurie et environ 2 poses de terre.

Pour voir l'immeuble et pour les conditions, s'adresser à **Th. CONUS, Juge de Paix, à Siviriez, près Romont.**

A louer

à Monsieur tranquille, jolie **chambre meublée**

soleil. — A la même adresse, à **placer**

2 jeunes filles

de 14 et 15 ans pour aider au ménage. Bon traitement demandé.

S'adresser à **Publicitas S. A. Bulle, sous P 1699 B.**

A VENDRE

8 porcs

de 10 semaines et une jeune vache

de montagne, portante du 17 février, chez **Joseph PASQUIER charron, LE PAQUIER.**

A louer

pour la présente année, à **La Tour**

l'herbe d'un verger.

S'adresser à **M. L. Pasquier, rue de Gruyères, Bulle.**

A vendre
4 porcs

de 4 à 5 mois, bons pour la montagne.

S'adresser à **Jules Russes, La Tour de Tréme.**

Bulle, pharmacie d'office
Dimanche 15 Mai 1921
Pharmacie RIME.

Sauce Tomates pour pâtes, riz, maïs, haricots blancs, poisson frit, etc.

Sauce Oignons pour bouilli et saucisse à rôtir, restes de viande, foie, rognons, pommes de terre, etc.

Sauce Relevée pour viandes rôties et à l'étouffé, hachis, langue, pieds de veau et de mouton, tête de veau, tripes, knöpflis, etc.

On prépare ces sauces en 2 minutes avec les tablettes de Sauces Maggi et une simple adjonction d'eau. La tablette pour 2 à 3 personnes, 20 cts.

Pour la Saison d'Eté

Grand choix de

Chapeaux de paille

pour Messieurs, Jeunes gens et Enfants.

Chapeaux pour Jeunes Filles et Fillettes, garnis et non garnis à des prix très avantageux.

BAZAR FRANÇAIS

Bulle — près de l'Hôtel de Ville — Bulle

Grands Magasins de Meubles F. RYSER

Rue de Gruyères **BULLE** Téléphone 136

Immense choix de meubles en tous genres du meilleur marché au plus cher.

Divans, Canapés, Fauteuils, Chaises, Chaises d'enfants, Tables sapin, Tables rallonge en chêne, imitation chêne, Chambres à manger, Chambres à coucher.

Meubles fantaisie, grand choix de tapis, descentes de lits, milieux de salons, tapis de table fantaisie, en velours, fil et moquette.

Poussettes anglaises et ordinaires, articles de voyage, malles de cabines, malles pour messieurs et dames, sacoches en cuir et façon cuir, sacs d'école, serviettes, etc.

J. & A. GLASSON, BULLE Ronces artificielles

fabrication comme avant guerre.

GRILLAGES
en tous genres.

Outils agricoles.

— PRIX MODÉRÉS —

Domaine à louer.

Le soussigné met en location par voie de soumission son domaine des SALES, sur la commune de Morlon, comprenant 6 1/2 poses de bon terrain, grange, écurie, avec eau. Entrée en jouissance immédiate.

Pour les conditions et pour visiter, s'adresser au soussigné, chez qui les soumissions devront être déposées jusqu'au 19 mai courant, inclusivement.

Alexandre Grandjean, Morlon.

A la même adresse
A VENDRE 5 à 6 chars de bon foin à distraire.

Les Bains du Nord, Bulle
sont ouverts les mardis et samedis.

Sable & Gravier

de la Sarine, en toute quantité. Livraison à domicile.

BUSSARD Jules,
Auto-transports
EPAGNY.

Eau-de-vie de fruits

première qual. 20°, à fr. 2 40 le litre.

MALAGA

supérieur à fr. 2.80 le litre.

Envoi depuis 5 litres, contre remboursement.

W. RUEGGER, Distillerie
Hergiswil Nidwald.

FAGOTS

La Scierie Nestlé, à La Tour-de-Trême, disposant actuellement d'un stock de **fagots de lignures** très secs, de 50 cm. de longueur, provenant de sa caisserie, en livre à prix avantageux, par quantité de 100 pièces et plus jusqu'à épuisement du stock.

A vendre
une quinzaine de
Jambons

de campagne, bien fumés.
S'adresser à **Publicitas S. A., Bulle,** sous P. 1648 B.

A vendre
une belle jument

à 2 mains, de 4 ans, garantie franche de tout.
S'adresser à **Publicitas S. A., Bulle,** sous P. 1647 B.

On demande
des génisses
pour la montagne.

S'adresser à **Jean OVERNEY** au Pâquier; le jeudi au Cheval-Blanc, à Bulle.

Mise en garde.

Nous avons appris que la ville et la campagne sont parcourues par certains courtiers en obligations à lots peu scrupuleux à l'égard de la vérité et du prix des titres étrangers qu'ils offrent contre paiement par acomptes. Des abus de ce genre ont été déjà signalés par la presse, avec l'appui des pouvoirs publics. Malheureusement, de tels agissements font naître et subsistent des préjugés au sujet de la qualité des obligations à lots, tout en donnant souvent lieu à des confusions de titres, de buts et de maisons.

Nous mettons donc, de notre côté, le public en garde contre ces agents sans scrupule et les attaques injustifiées provoquées à l'adresse et au préjudice des obligations à lots en général.

En conséquence, nous déclarons ici formellement que :

1. — Notre maison n'a absolument pas d'agents dits courtiers ou voyageurs pour le placement de titres à lots étrangers payables par acomptes. Toutes les transactions relatives à de telles valeurs avec notre clientèle, sont exclusivement effectuées par correspondance ou à nos guichets, aux fins d'éviter que de fausses informations soient données et des prix surfaits par des personnes étrangères à notre maison.

2. — Notre Maison, pour les titres à lots étrangers qui lui seraient demandés par le public, et auxquels se rapportent les agissements précités, tels que Obligations Ville de Paris, Crédit Foncier, Canal de Panama, etc., calcule toujours le prix sur la base du cours de la bourse et du change du jour.

3. — Notre Maison n'impose aucune majoration de prix lors de transactions pour titres payables par acomptes; elle ne porte en compte que les intérêts usuels des comptes courants en banques, les commissions, le timbre et les frais de porte.

4. — Notre Maison est autorisée à faire le commerce de valeurs à lots dans le canton de Fribourg, conformément à l'arrêté du Haut Conseil d'Etat du 10 février 1921. Notre Maison est également inscrite au Registre de Commerce et établie à Genève, Lucerne et Zurich.

Nous prions tous les intéressés de prendre bonne note du nom de notre Maison et de nous demander nos prix et conditions de paiement, lorsqu'ils voudront faire l'acquisition d'obligations à lots quelconques.

Nous leur donnons toute garantie qu'ils seront servis consciencieusement et aux conditions les plus avantageuses.

Banque de Commerce et de Valeurs à Lots S. A.

Société anonyme au capital de Fr. : 1,000,000.

20, Rue du Mont Blanc **GENÈVE** 20, Rue du Mont-Blanc

Mises publiques.

Le 19 mai prochain, de neuf heures du matin à midi et dès une heure et demi de l'après-midi, l'Hoirie Gurrier, à Albeuve, vendra en mises publiques, sur la place du Château, à Bulle, les objets mobiliers suivants :

Une moufle, 2 triangles, 1 pompe à purin, 1 potence pour élévateur, 1 appareil à acétilène, 5 grandes poulies pour transmission, 4 moulés à plots, 1 pince pour pose de la pierre de taille, 3 chariots roulants, 1 appareil à dresser les rails, 2 crics, 1 grand tombereau, 1 pompe pour entrepreneur, avec tuyaux, 4 barres d'acier pour burins et pour broches, 1 baillard à 4 hommes, 2 consoles pour balcon, 2 wagons à caisse complets, 2 plaques tournantes, 1 treuil avec 100 mètres de câble, 3 grilles à sable, 1 char à 4 chevaux, 1 branloir et autres articles dont on supprime le détail.

Le même jour, entre 10 et 11 heures, sera également exposé en mises publiques une belle jument forte et robuste.

FLEURIES

Le **lundi 16 mai 1921**, les hoirs d'Alfred BRÉMOND exposeront en mises publiques les fleuries en foin et regain de 18 poses attenantes à la **gare de La Verrerie**, fourrage de premier choix. Lots de 1 à 2 poses. La mise commencera à **1 heure précise vers la gare de La Verrerie.**

2) Fleuries en foin et pâturages de 40 poses « Es Grosses Supplayes ». Lots de 4 à 5 poses. 3 lots de litière.
3) 5 lots de fleuries à « La Bougea ».
4) 2 lots de marais et litière à l'ancienne tourbière.

— Favorables conditions. —

Véritables FAUCHEUSES „Deering“

chez

Ern. DEILLON, à Vuisternens et Romont

représentant pour la Glâne et la Gruyère de l'International Harvester Company S. A., Zurich.

Rateaux-faneurs

combinés comme faneuse et rateaux à andains.

Machines diverses et d'occasion.



ABONNE
Suisse . . .
Etranger . . .
payable
Prix du num
On s'abonn
bureaux

Gran
Session
Séance de
Le Grand
bres de la c
l'initiative e
l'élection du
peuple : MM.
Paul Morard
Kaelin, Oscar
Justice

Personnel
fr. 75 c.; Tri
32 ct.; mini
tribunaux d'
fr. 65 c.; ju
05 c.; procé
fense d'offic
des commun
subsides et c
M. Gulk
l'on aurait p
ments des l
M. Perrin
dra compte
Séanc

Les comp
tes et dépe
surance con
d'assurance
sans remar
M. Savo
intéressant
à la fièvre a
sérum emp
cette maladi
M. Char
motion den
Conseil d'Et
les raisons
le ciment d
du pont de
des maisons
Cette mot

Après av
Technicm
contre l'in
discuté les
bétail et ce
fièvre apte
de constata
renvoyée c
coûté à l'Et
sence.
Au 31 c
d'assurance
déficit de
nement un
Dans le dét
figurer 160
« vacations
teurs du bé
frais de su
mille fran
Les achats
ont été de
mis à part
priétaires,
belle somm
fait le dixi